

70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION  
**SCHUMAN. 9 MAI 1950**



**L**e 9 mai 1950, le ministre français des Affaires étrangères Robert Schuman prononçait à Paris une déclaration qui allait changer le destin de notre continent. Nul doute que ce 70<sup>e</sup> anniversaire offre une belle occasion de célébrer l'initiative qui fit définitivement passer l'idée européenne du rêve aux réalisations concrètes.

Déçu par la lenteur des progrès réalisés après la Seconde Guerre mondiale sur la voie de l'Europe unie, Robert Schuman opta en 1950 pour une méthode révolutionnaire puisqu'il proposait non seulement de placer sous un régime commun les industries du charbon et de l'acier mais aussi d'instituer une Haute Autorité supranationale avec pour mission d'administrer autour d'un noyau franco-allemand ces industries d'importance stratégique.

Largement rédigée par Jean Monnet, la déclaration Schuman faisait du pool charbon-acier la première étape d'un processus d'intégration plus large devant aboutir à une « fédération européenne ». Afin de sauvegarder la paix, le plan Schuman visait aussi à rendre toute guerre entre les Européens non seulement impensable mais matériellement impossible. La déclaration Schuman servit alors de base aux négociations qui aboutirent en quelques mois à la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

En pleine Guerre froide et malgré les oppositions, il en aura fallu du courage et de l'audace pour atteindre un tel résultat !

Mais au-delà des enjeux économiques et sociaux, le plan Schuman entendait jeter les bases d'institutions capables d'orienter un destin partagé. Entré en vigueur en juillet 1952, le traité CECA donna ainsi naissance à une Assemblée commune qui, incarnant l'Europe en devenir, représentait les peuples des États de la Communauté. C'est l'ancêtre de notre Parlement européen.

Cette exposition vient donc à son heure. Alors que l'Union européenne fait face à de nombreux défis, puisse cette évocation historique rappeler aux visiteurs et aux jeunes générations d'Européens la portée de ce jalon majeur qu'est la déclaration Schuman du 9 mai 1950.

Je vous souhaite une très agréable visite.

*David Sassoli*  
*Président du Parlement européen*



## INTRODUCTION

**L**e 9 mai 1950, dans un contexte international de Guerre froide, la déclaration de Robert Schuman donne le coup d'envoi de la construction de l'Europe communautaire. L'ambition du ministre français des Affaires étrangères est en effet d'instituer une nouvelle organisation supranationale afin de créer entre la France et l'Allemagne un marché commun du charbon et de l'acier, ouvert à d'autres pays européens. Ce sera la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Depuis 1985, la Journée de l'Europe est célébrée chaque année, le 9 mai.





© Private Coll. All Rights Reserved

*Carte postale éditée en 1950 par la section française du Mouvement européen pour saluer le plan Schuman*





© Private Coll. All Rights Reserved

*Timbre fictif (sans valeur faciale) en circulation en Allemagne en 1950 en référence au plan Schuman*



## SCHUMAN, UN « HOMME DES FRONTIÈRES »

**N**é en 1886 au Luxembourg, pays d'origine de sa mère, Schuman est un homme des frontières. Son père, qui a la nationalité allemande, est originaire d'un village lorrain annexé au Reich en 1871 après la guerre franco-prussienne. Si Schuman passe toute son enfance à Luxembourg, il poursuit ses études universitaires à Bonn, Munich, Berlin et Strasbourg. Il s'installe ensuite comme avocat à Metz où il obtient la nationalité française après la Première Guerre mondiale. L'histoire personnelle de Schuman l'a donc rendu particulièrement sensible aux divisions entre les pays européens. Ardent défenseur du projet européen en ce qu'il renforce la paix et la coopération, Schuman favorise dès 1949 l'installation du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ville symbole de la réconciliation franco-allemande.





© All Rights Reserved

*Portraits de Jean-Pierre et Eugénie Schuman-Duren, parents de Robert Schuman*





© All Rights Reserved

*Robert Schuman posant avec sa mère*





N: 280  
 Schuman  
 Jean Baptiste  
 Nicolas Robert

Im Jahre tausend acht hundert sechs und achtzig, den 1. Jänner  
 des Monats Juli um 11 Uhr 11 mittags ist vor Uns  
 Beamten des Civilstandes  
 der Gemeinde Luzemburg im Canton Luzemburg Groß  
 herzogthum Luzemburg erschienen Jean Bapt. Schuman  
 alt 34 Jahre  
 wohnhaft zu Luzemburg welcher Uns ein Kind aus seinem  
 Geschlechte vorgestellt hat, geboren am 27. Jänner 1827  
 um 11 Uhr 11 mittags, im Hause Nr. 1 Clauser Gasse  
 erzeugt vom ihm Ehefrau Marie Eugénie  
Lucas alt 34 Jahre  
 und welchem an die Vornamen Jean-Baptiste-Nicolas Robert  
 geben zu wollen erklärt hat.  
 Diese Erklärung und Vorstellung sind geschehen in Gegenwart des Jean Bapt. Schuman  
 wohnhaft zu Luzemburg alt 34 Jahre  
 und des Jean Bapt. Schuman  
 wohnhaft zu Luzemburg alt 34 Jahre  
 und haben die Comparsanten diese  
 Urkunde, nachdem sie ihnen vorgelesen worden, mit Uns unterschrieben.

Geburten.

H. D. Schuman  
 1-281

© All Rights Reserved

Acte de naissance de Robert Schuman





© All Rights Reserved

*Photo de classe de Robert Schuman à l'Athénée de Luxembourg*



## LES PROBLÈMES FRANCO-ALLEMANDS

**L**a déclaration Schuman survient alors que les relations franco-allemandes sont dans l'impasse. Paris et Bonn sont notamment en désaccord sur le statut de la Sarre, politiquement autonome mais économiquement rattachée à la France. Le projet français fait de l'ancrage de la jeune République fédérale d'Allemagne (RFA) dans une structure européenne le moyen d'encadrer son développement et d'assurer la paix en Europe. Plaçant l'Allemagne sur un pied d'égalité, le plan Schuman cherche à améliorer les rapports entre les deux pays autour d'intérêts communs et à réconcilier les deux anciens « ennemis héréditaires ». D'un point de vue géographique, la CECA s'articule autour d'une sorte de « Lotharingie industrielle ».

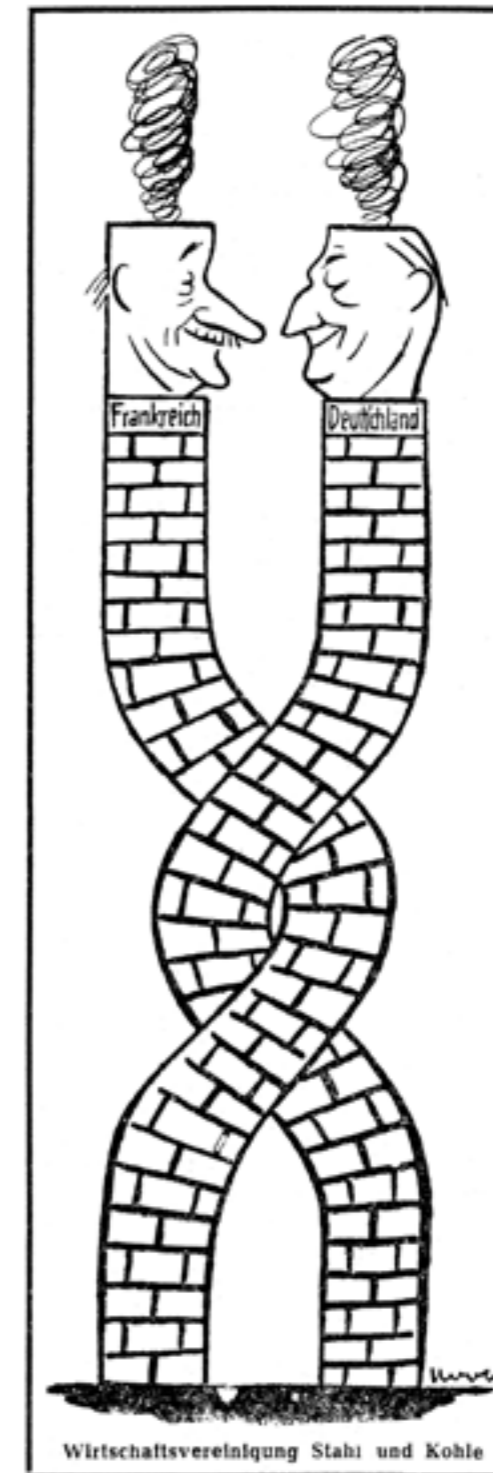




© Private Coll. All Rights Reserved

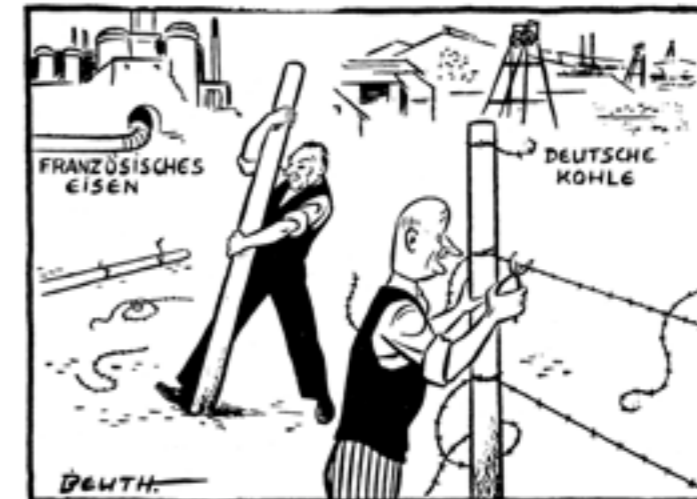
*Affiche scolaire illustrant le triangle géographique où se situent les principaux bassins industriels du charbon et de l'acier de la Communauté européenne*





Der Mittag, 13-14.05.1950 © Der Mittag

« Union économique acier et charbon ».  
Caricature de Koob sur la réconciliation franco-allemande



*Sinnvolle Demontage*



*Die Friedenspfeife*

Hamburger Abendblatt, 17.05.1950 © Hamburger Abendblatt

« Démontage intelligent. Acier français. Charbon allemand.  
Le calumet de la paix. Acier. Charbon. Ici a été enterrée la hache de guerre ».

Caricature de Beuth sur l'importance du plan Schuman pour le rapprochement franco-allemand





Erfinderstolz:  
„Hoffentlich entwickelt sich das Ding besser als die  
Sicherheitsnadeln.“

Rhein-Echo, 07.07.1950 © Klaus Pielert

« La fierté de l'inventeur : espérons que la chose se développera mieux  
que l'épingle de sûreté ».

Caricature de Pielert sur le partenariat franco-allemand à la base  
du plan Schuman



## UN TANDEM MONNET-SCHUMAN

**R**esponsable du Commissariat général au Plan de modernisation et d'équipement de la France, Jean Monnet considère que la prospérité et la sécurité du pays passent par un rapprochement économique des États européens. Il veut assurer une construction fonctionnelle de l'Europe via une intégration poussée dans des secteurs clés afin de créer une solidarité réelle entre les partenaires. Il conçoit aussi le pool charbon-acier comme une première étape vers la constitution d'une « fédération européenne ». Il voit en Schuman le bras politique qui portera son projet.







© European Union, 2020

*Au printemps 1950, Robert Schuman, son directeur de cabinet Bernard Clappier et Jean Monnet préparent ensemble chez ce dernier (à Houjarray) les contours du plan Schuman*





© European Union, 2020

*Photo de Robert Schuman et Jean Monnet réunis à Strasbourg en 1950*





© Photothèque Ville de Luxembourg. Photo Théo Mey

*Le 9 mai 1953, après une cérémonie commémorative de la déclaration Schuman, Jean Monnet et Robert Schuman sortent ensemble du siège de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à Luxembourg*



## LA MISE EN COMMUN DU CHARBON ET DE L'ACIER

**A**lors que les États européens restent attachés à leur souveraineté, Monnet et Schuman adoptent une approche graduelle. Ils espèrent que l'intégration économique entrainera une intégration politique. À l'époque, le charbon représente près de 70 % de la consommation d'énergie dans les pays d'Europe occidentale tandis que l'acier constitue la principale matière première pour l'industrie et pour l'armement. Le pool charbon-acier concerne cent-cinquante-cinq millions de consommateurs. La mise en commun de ces produits rend impensable et matériellement impossible une nouvelle guerre franco-allemande.



“One Side, Bud — We’re Citizens of Europe Now”



*The Washington Post*, 25.03.1951 © The Herb Block Foundation

« *Maintenant nous sommes des citoyens d'Europe* ».

*Caricature d'Herblock sur la mise en œuvre d'un marché commun du charbon et de l'acier*





© Private Coll. All Rights Reserved

*Affiche scolaire illustrant l'importance et la localisation de l'industrie minière et sidérurgique en Europe de l'Ouest*





© European Union, 2020

*Pour Jean Monnet, le charbon doit constituer avec l'acier la base d'une Communauté européenne dotée de compétences supranationales*



## UNE INNOVATION INSTITUTIONNELLE

**P**our Schuman et Monnet, seules des institutions efficaces peuvent créer le marché commun du charbon et de l'acier. Il s'agit notamment de coordonner les investissements, d'organiser la production et de contrôler les prix en veillant au respect des règles de concurrence et de protection sociale. La gestion en commun du charbon et de l'acier doit relever d'une institution financièrement autonome, la Haute Autorité, capable de fonctionner comme un organe collégial composé de personnalités indépendantes en vue de constituer un embryon de gouvernement européen. En agissant dans l'intérêt général, la Haute Autorité est une réponse originale aux égoïsmes nationaux.







© Photothèque Ville de Luxembourg

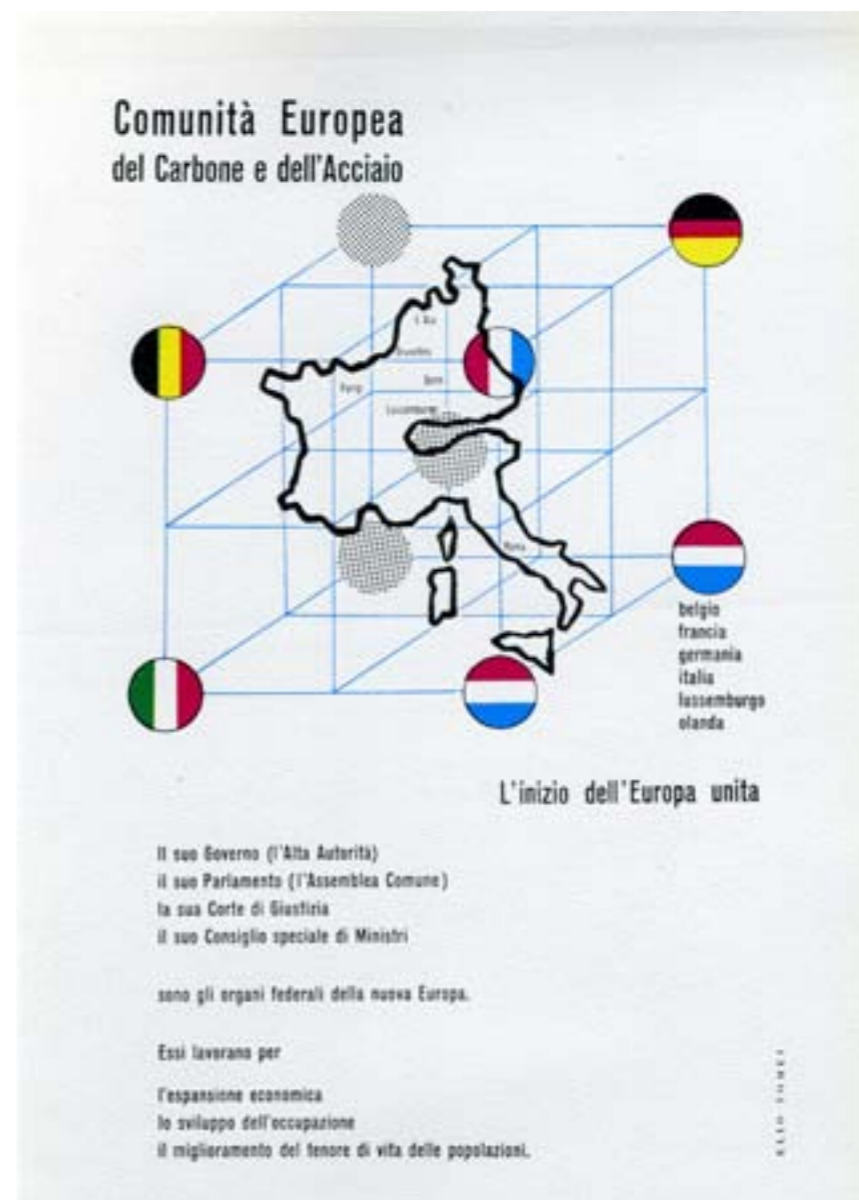
*C'est à Luxembourg, place de Metz, que la Haute Autorité de la CECA s'installe dès 1952*





© Private Coll. All Rights Reserved

*Affiche scolaire illustrant le rôle et le fonctionnement des institutions de la CECA*



© Private Coll. All Rights Reserved

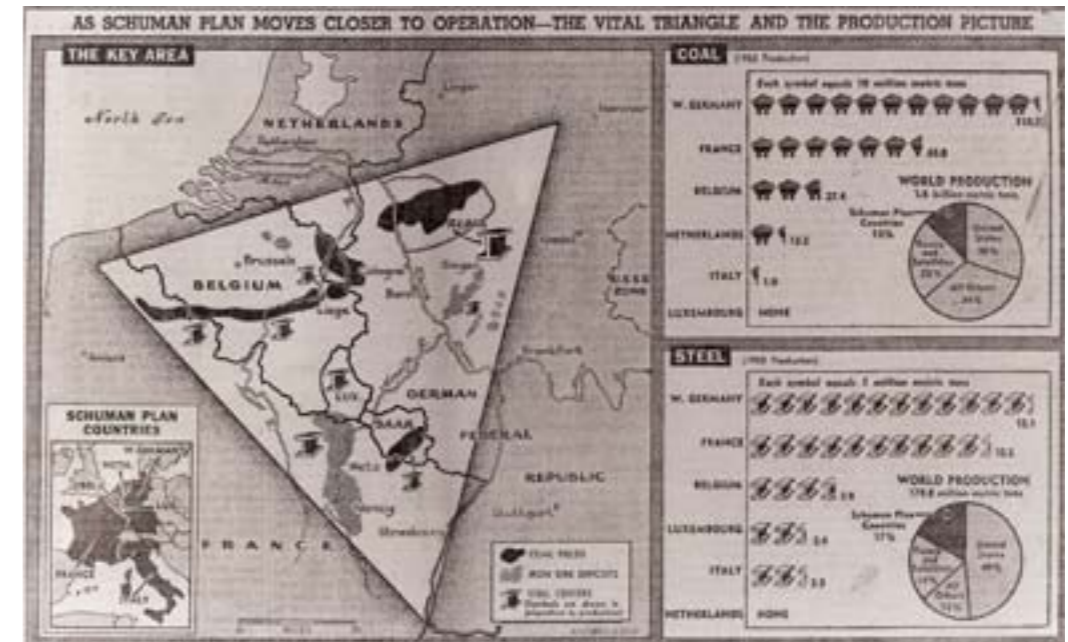
Affiche de promotion de la CECA et de ses institutions



## LA « BOMBE SCHUMAN » DU 9 MAI 1950

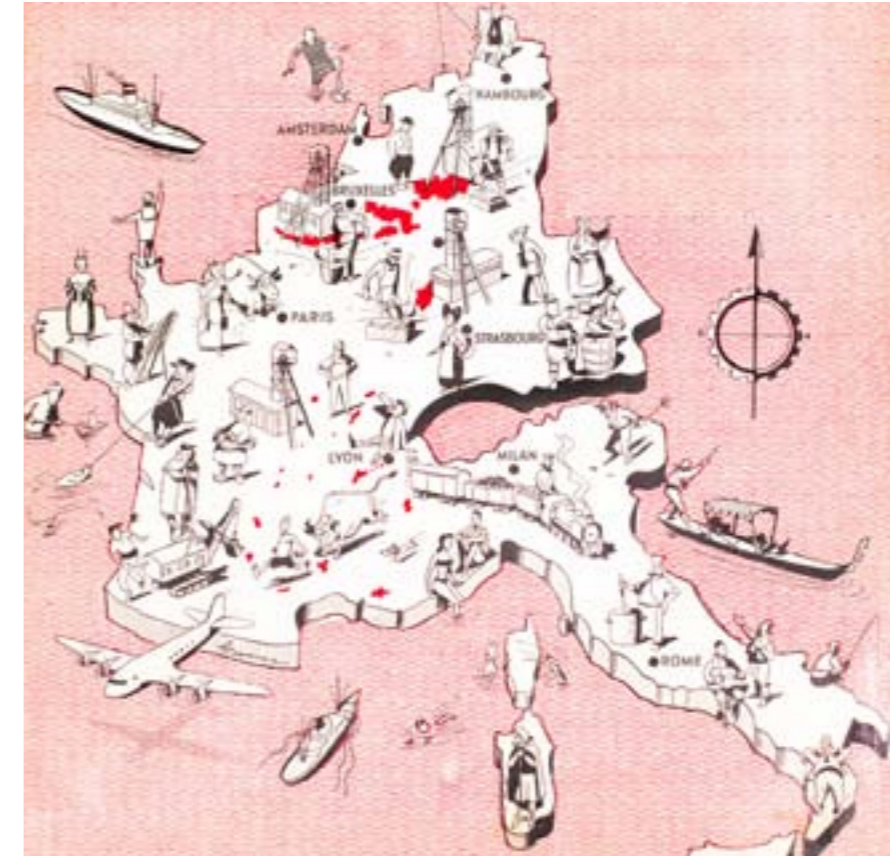
**P**ar sa déclaration révolutionnaire du 9 mai 1950, Schuman veut provoquer une onde de choc pour faire démarrer le processus d'intégration européenne. Dans les chancelleries et les milieux industriels et syndicaux, l'annonce fait l'effet d'une bombe. La proposition française suscite un écho d'autant plus grand que l'effet de surprise est total. C'est aussi un saut dans l'inconnu. Préparée en secret, la déclaration Schuman veut provoquer un sursaut psychologique afin de frapper l'opinion et pousser les gouvernements à s'entendre.





The New York Times, 25.03.1951 © NYTimes

Illustration du triangle industriel dans lequel se situe principalement l'activité minière et sidérurgique de la Communauté européenne



Mineurs de France, 01.02.1953 © All Rights Reserved

*Pour de nombreux citoyens européens, la CECA apparaît comme la promesse d'une Europe sans frontières*

## L'ENDOSSEMENT POLITIQUE

**C**onvaincu de la justesse du projet de Monnet, Schuman décide d'en assumer la responsabilité politique. L'affaire est traitée dans la plus grande discrétion pour éviter que les pressions des milieux économiques, les divisions des partis politiques et la lourdeur de l'administration bloquent le projet. Schuman tient le Parlement français à l'écart des préparatifs diplomatiques car il craint la tenue d'un débat public et prématuré. Assuré du soutien du chancelier allemand Konrad Adenauer, Schuman peut enfin informer le gouvernement français. Tout est alors en place pour l'annonce publique de son plan.





Keystone/Eyedeia Presse/Photo News

*Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères de 1948 à 1953*







— « Ah ! si vous connaissiez mon poo-oo-oo-ool ! »

© Sennep/ADAGP, Paris, 2020

« Ah ! Si vous connaissiez mon poo-oo-oo-ool ! ».

*Caricature de Sennep sur l'action de Robert Schuman en faveur du pool charbon-acier*





**„Träumerei“ von Robert Schuman**

Hannoversche Allgemeine Zeitung, 22.06.1950 © Felix Mussil

« 'Rêverie' de Robert Schuman ».

Caricature de Felix Mussil sur les espoirs du ministre français des Affaires étrangères



## LA CONFÉRENCE DE PRESSE

**L**e 9 mai 1950, le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay est transformé en salle de presse. À 18 heures, Schuman lit son discours qui a fait l'objet de neuf versions préparatoires. Prévenus en dernière minute, peu de journalistes sont présents. Aucun photographe n'assiste à l'événement. De même, ni la radio ni la télévision n'ont pu se déplacer. Ce qui obligera bientôt Schuman à réenregistrer sa déclaration pour que l'Histoire puisse en garder la trace...



Le 6 Mai 1950

9 Projets -  
L'Union Européenne  
à l'initiative de Schuman  
Le 6 Mai 1950

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Gouvernement Français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif :

Le Gouvernement Français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

© Fondation Jean Monnet pour l'Europe - Lausanne

Dernière version du texte (daté du 6 mai 1950) de la déclaration Schuman



La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion, pour participer au relèvement du niveau de vie et au développement des œuvres de paix.

Ainsi sera réalisée aisément et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une Haute Autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne, et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une Fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

. \* .

Pour poursuivre la réalisation des objectifs ainsi définis, le Gouvernement Français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes :



La mission impartie à la Haute Autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides : la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité; la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand, ainsi que sur ceux des pays adhérents; le développement de l'exportation commune vers les autres pays; l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main d'œuvre de ces industries.

Pour atteindre ces objectifs à partir des conditions très disparates dans lesquelles sont placées actuellement les productions des pays adhérents, à titre transitoire certaines dispositions devront <sup>être</sup> mises en œuvre, comportant l'application d'un plan de production et d'investissements, l'institution de mécanismes de régulation des prix, la création d'un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production. La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane, et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de productivité le plus élevé.

A l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis



feront l'objet d'un traité signé entre les Etats. Les négociations indispensables pour préciser les mesures d'application seront poursuivies avec l'assistance d'un arbitre désigné d'un commun accord ; celui-ci aura charge de veiller à ce que les accords soient conformes aux principes et, en cas d'opposition irréductible, fixera la solution qui sera adoptée. La Haute Autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les Gouvernements; un Président sera choisi d'un commun accord par les Gouvernements; ses décisions seront exécutoires en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents. Des dispositions appropriées assureront les voies de recours nécessaires contre les décisions de la Haute Autorité. Un représentant des Nations Unies auprès de cette Autorité sera chargé de faire deux fois par an un rapport public à l'O.S.U. rendant compte du fonctionnement de l'organisme nouveau notamment en ce qui concerne la sauvegarde de ses fins pacifiques.

L'institution de la Haute Autorité ne préjuge en rien du régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la Haute Autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront.





© European Union, 2020

*Le 9 mai 1950, Robert Schuman fait sa déclaration dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay à Paris*





## LES RÉACTIONS À LA DÉCLARATION SCHUMAN

**L**es réactions à la déclaration Schuman sont variées. Les sceptiques y voient une nouvelle entente entre les maîtres de forges tandis que pour les communistes, il s'agit d'un premier pas vers une déclaration de guerre contre le bloc soviétique. Mais dans l'ensemble, l'opinion publique réagit plutôt favorablement à la déclaration Schuman même si elle a quelque mal à en mesurer la portée profonde. Sur le plan diplomatique et malgré les difficultés techniques, les pays européens approchés ne souhaitent pas assister à la construction de l'Europe sans y participer.





© Private Coll. All Rights Reserved

Affiche en faveur de l'unité européenne et du plan Schuman





Daily Herald, 10.05.1950 © Daily Herald

Titres de journaux européens réagissant à la déclaration Schuman

20<sup>e</sup> EDITION N° 211  
17 ANS  
MERCREDI 10 MAI 1950

# Le Républicain

EST-JOURNAL Lorrain

GRAND REGIONAL D'INFORMATION  
MÉTÉO. 17, rue de la République  
NANCY, 54 000

Vient de paraître  
**REVUE NATIONALE DE LA CHASSE**  
Mai 1950

## Un PROJET RÉVOLUTIONNAIRE POUR L'AVENIR DE L'UNION EUROPEENNE

La France propose par la voix de M. SCHUMAN:

### La production franco-allemande DE CHARBON ET D'ACIER placée sous une autorité commune

à laquelle d'autres pays européens pourront adhérer

**LE GOUVERNEMENT DE BONN recommande l'entrée de l'Allemagne-Ouest au Conseil de l'Europe**

**Le prix du lait va baisser**  
2 fr. par litre à Paris

**ACHESON et BEVIN ont surtout parlé hier de l'ALLEMAGNE**

**L'Assemblée a étudié le « cas Joliot-Curie » et renvoyé les interpellations à la suite**

**La princesse ELIZABETH en panne à Nice à bord de « Regatta »**

### Une fiscalité absurde et le manque de billets menacent le relèvement français

**Une idée qui fait son chemin: «le pool»**

**LES JAPONAIS continuent la guerre sur un ton**

**LE TROISIÈME BARRAGE L'UNION ET S. L. DE 9 PETITS GROUPES**







Le Républicain lorrain, 10.05.1950 © Le Républicain lorrain

Mardi, 13 mai 1950 - 7 pages - N° 10 - Abonnement - Prix 10 francs

# Le Patriote Mosellan

FORTE PAROLE ET DEFENSEUR DE LA POPULATION LORRAINE

Bâtiment principal dans le centre-ville, 2431, 2433, 2435, 2437 et 2439, rue de la République  
Rédaction-Administration: 10, rue d'Alsace-Lorraine, 54000 - Téléphone: 24-24 - Adresse Télégraphique: 54000

Après la proposition Schuman La «Rheinische Post» déclare:



↓

**LA ROUTE DE STRASBOURG NOUS EST OUVERTE**

**Défendez vos enfants!**



**MAMANS!**  
ARRÊTEZ VOS ENFANTS DE VOUS ENFUYER DE LA FRANCE!

## Une seule bombe raserait Metz

Ensemble d'effort pour collecter de nouveaux milliers de signatures au bas de l'appel de Stockholm en deux heures, 200 signatures sont recueillies dans Metz devant par la guerre

Metz, le 12 mai 1950. — L'effort collectif des habitants de Metz pour collecter de nouvelles signatures au bas de l'appel de Stockholm en deux heures, a été remarquable. En deux heures, 200 signatures ont été recueillies dans Metz devant par la guerre.

## LA ROUTE DE STRASBOURG NOUS EST OUVERTE

C'est un chef d'œuvre diplomatique écrit le «Républicain Lorrain». — A quoi les victimes des nazis répondent: «C'est une nouvelle trahison et un pas de plus vers la guerre»

Strasbourg, le 12 mai 1950. — Le chef d'œuvre diplomatique écrit par le «Républicain Lorrain» a été lu avec une attention particulière par les victimes des nazis. Elles ont répondu: «C'est une nouvelle trahison et un pas de plus vers la guerre».

## Les F.F.L.-F.T.F. de la Moselle sont pour l'Appel de Stockholm et contre la politique de guerre à l'U.N.S.S.

Les F.F.L.-F.T.F. de la Moselle ont voté en faveur de l'Appel de Stockholm et contre la politique de guerre à l'U.N.S.S.

## Voilà 500 Frs pour lutter contre le mensonge

vous dit un vieux travailleur de Cinqange

Voilà 500 francs pour lutter contre le mensonge, vous dit un vieux travailleur de Cinqange.

## Les assurés sociaux sauront reconnaître leurs défenseurs

Le 8 Juin ils voteront C.G.T.

Les assurés sociaux sauront reconnaître leurs défenseurs. Le 8 Juin ils voteront C.G.T.

## Attention!

«Vous n'avez pas le droit de parler en notre nom, MM. Spitz & C»

Attention! Vous n'avez pas le droit de parler en notre nom, MM. Spitz & C.

## L'abbé Pierre démissionne du M.R.P.

L'abbé Pierre démissionne du M.R.P.



Les derniers moments des gens des patriotes

Le Patriote mosellan, 13.05.1950 © All Rights Reserved

**Des fascistes en déroute à Versailles**

# L'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

**Les dockers d'Auckland refusent de charger des armes et des troupes**

## Nouvelle trahison, nouveau pas vers la guerre

*Exécutant les ordres apportés par Acheson*  
**SCHUMAN propose la fusion de nos mines et aciéries avec celles de l'Allemagne de l'Ouest**  
sous l'autorité de fait des Krupp et des Thyssen

## Le Conseil général de l'Indre a adopté à l'unanimité l'appel pour l'interdiction de l'arme atomique

Le Conseil général de l'Indre, réuni hier à la salle de la Préfecture, a adopté à l'unanimité un appel pour l'interdiction de l'arme atomique.



## Le satyre de S-Denis a peur des femmes qui errent

Le satyre de S-Denis a peur des femmes qui errent.

## La révocation de Joliot Curie illustre votre politique de prostitution nationale

**illustre votre politique de prostitution nationale**  
déclare Roger GARAUDY

## Perspective de hausses en cascade

**PAIN, MÉTRO, GAZ ÉLECTRICITÉ**

## La Commission d'enquête sur les chéquards a poursuivi, hier, ses travaux

La Commission d'enquête sur les chéquards a poursuivi, hier, ses travaux.



## La France vendue pour la guerre

La France vendue pour la guerre.

## La souscription pour la presse démocratique

La souscription pour la presse démocratique. La Fédération des Alpes-Maritimes lance un défi à la Seine.



**Waldeck ROCHET POURTALET et MASSON**

## De Brest à Tulle

De Brest à Tulle.

**Qui se ressemble... s'assemble**





## LES ENJEUX DU PLAN SCHUMAN

**T**rès vite, la France, l'Allemagne, l'Italie et les trois pays du Benelux engagent des négociations pour préparer un traité. Sur le plan institutionnel, les pays du Benelux craignent de se laisser dominer par un noyau franco-allemand. Ils exigent donc une Haute Autorité vraiment indépendante. Les milieux économiques redoutent une forme de dirigisme. Les difficultés économiques et techniques concernent notamment la décartellisation de l'industrie lourde de la Ruhr. Sont aussi réglées des questions politiques telles que la composition de la Haute Autorité de la CECA.







© Private Coll. All Rights Reserved

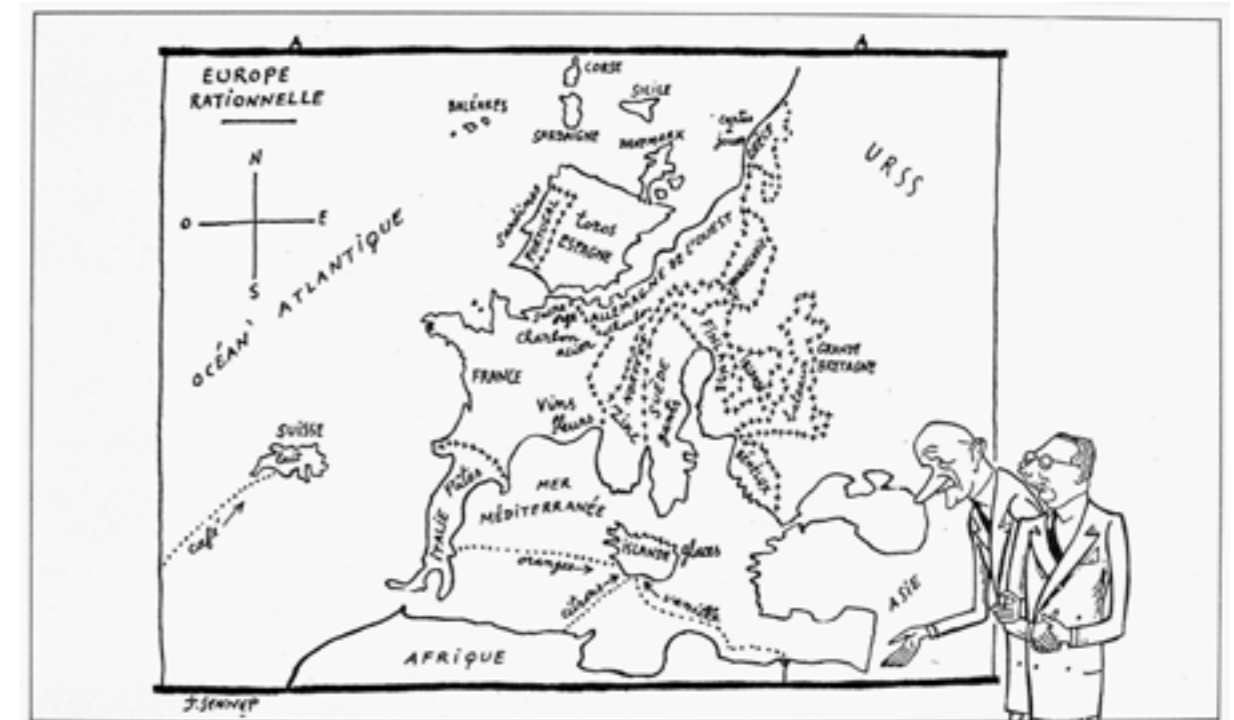
Affiche scolaire illustrant le poids économique et la structure institutionnelle de la CECA



© European Union, 2020

*Après la Seconde Guerre mondiale, l'industrie minière constitue toujours une des épinés dorsales de l'économie européenne*





Europe rationnelle. — Je rapproche le charbon de l'acier, le café du lait, le vin du zinc, le sucre de l'orge...

Le Figaro, 14.12.1951 © Sennep/ADAGP, Paris, 2020

« Europe rationnelle - Je rapproche le charbon de l'acier, le café du lait, le vin du zinc, le sucre de l'orge... ».

Caricature de Sennep sur les projets de réorganisation économique de l'Europe





© European Union, 2020

*Grâce aux industries sidérurgiques, l'acier européen constitue après-guerre une source de prospérité tout en restant le nerf potentiel de la guerre*



## LES NÉGOCIATIONS DU TRAITÉ CECA

**D**écidé à agir rapidement pour profiter de l'engouement déclenché par sa déclaration du 9 mai, Schuman organise à Paris une conférence chargée de traduire son projet novateur en textes clairs et précis. D'emblée, Schuman insiste sur l'importance de pouvoir disposer d'une autorité supranationale et solidaire pour gérer le marché commun. Hostile au principe supranational, la Grande-Bretagne choisit de rester à l'écart.





© European Union, 2020

*Le 20 juin 1950, Robert Schuman et Jean Monnet président ensemble à Paris la séance d'ouverture de la conférence intergouvernementale sur le plan Schuman*





New York Herald Tribune, 12.06.1950 © NYHT

*Caricature sur la décision du Royaume-Uni de se tenir à l'écart du projet de pool charbon-acier*





© European Union, 2020

*Le 12 avril 1951, les ministres des Affaires étrangères des Six se réunissent à Paris afin de finaliser le projet de traité instituant la CECA*





## DES NÉGOCIATIONS MULTILATÉRALES

**L**e 20 juin 1950, les représentants des Six entament à Paris les négociations du plan Schuman. Ouverts à l'idée d'une Haute Autorité indépendante, les pays du Benelux réclament en contrepartie la création d'un organe intergouvernemental, le Conseil spécial de ministres. Une Assemblée commune est instituée. On projette aussi la mise sur pied d'une Cour de justice pour régler les différends. Sur le plan économique, les négociateurs s'efforcent de donner à la Communauté les moyens d'assurer la décartellisation de l'industrie lourde allemande et d'organiser la production minière et sidérurgique. Le traité instituant la CECA est paraphé par les six délégations le 19 mars 1951.





© European Union, 2020

*Le 19 mars 1951, les représentants des Six paraphent au Quai d'Orsay le texte du traité instituant la CECA*





*Le Franc-Tireur*, 05.06.1950 © Le Franc-Tireur

*Caricature de Curry sur le refus du Royaume-Uni de participer aux négociations sur le plan Schuman*



© Private Coll. All Rights Reserved

*Affiche illustrant la volonté des Six d'avancer ensemble sur la voie de l'unité européenne*



## LA SIGNATURE DU TRAITÉ CECA

**L**e 18 avril 1951, le traité CECA est signé et scellé à Paris par Robert Schuman pour la France, Konrad Adenauer pour la RFA, Paul van Zeeland et Joseph Meurice pour la Belgique, le comte Carlo Sforza pour l'Italie, Joseph Bech pour le Luxembourg, Dirk Stikker et Jan Van den Brink pour les Pays-Bas. Son préambule reprend de larges extraits de la déclaration du 9 mai. Conclu pour une durée de cinquante ans, le traité est sobre et précis. Dans ce succès diplomatique, Schuman joue un rôle décisif qui fait de lui un « Père de l'Europe ».





© European Union, 2020

*Le 18 avril 1951, Robert Schuman procède à la signature par la France du traité instituant la CECA*





© Archives du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - La Courneuve

*Signatures apposées et scellées dans le traité de Paris instituant la CECA*





© European Union, 2020

*Le 18 avril 1951, les représentants des Six saluent la signature à Paris du traité instituant la CECA*





## LA RATIFICATION DU TRAITÉ CECA

**L**a ratification du traité CECA se déroule sans problèmes majeurs dans les six pays. Seuls les communistes sont très opposés au plan Schuman qu'ils accusent d'être un instrument belliciste et impérialiste, dirigé contre les intérêts sociaux des travailleurs. C'est en France que la ratification se révèle la plus difficile : si les députés communistes s'opposent à l'idée de Communauté européenne jugée hostile à l'Union soviétique, les gaullistes fustigent le caractère supranational de la Haute Autorité. Le processus de ratification peut néanmoins être achevé à l'été 1952.

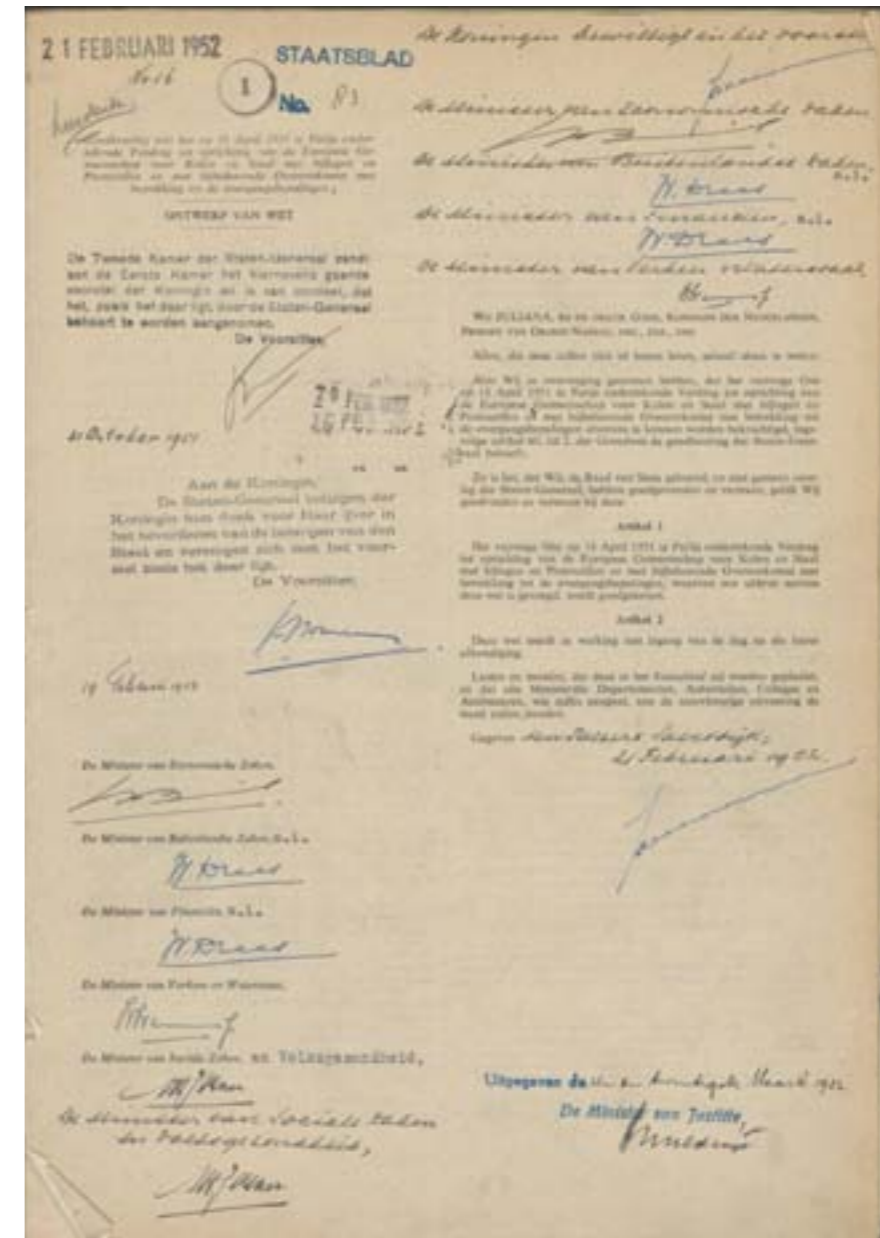




© Private Coll. All Rights Reserved

*Affiche illustrant la coopération des Six pour construire une Europe libre et unie*





© Nationaal Archief, Den Haag

Document attestant de la ratification par les Pays-Bas du traité de Paris instituant la CECA



## L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU TRAITÉ CECA

**L**es institutions créées par le traité sont : une Haute Autorité assistée d'un Comité consultatif, une Assemblée commune, une Cour de justice et un Conseil spécial de ministres. Après la signature du traité, il reste aux Six à résoudre les questions pratiques relatives au siège des institutions. Faute d'accord définitif, c'est Luxembourg qui accueille la Haute Autorité, le Conseil et la Cour de justice de la CECA tandis que l'Assemblée commune voit son siège officiel établi à Strasbourg. Entré en vigueur le 25 juillet 1952, sept ans à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le traité CECA est une matrice de l'Union européenne d'aujourd'hui.





© Private Coll. All Rights Reserved

*Brochure en faveur de l'installation à Luxembourg des institutions de la CECA*





© European Union, 2020

*C'est le 30 décembre 1952 que paraît pour la première fois, et en quatre langues, le Journal officiel de la CECA*





© European Union, 2020

*C'est le 2 mai 1956 qu'est symboliquement ouvert le marché commun européen du charbon et du minerai de fer*



## ROBERT SCHUMAN, PREMIER PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE EUROPÉENNE

**R**obert Schuman est élu premier président de l'Assemblée parlementaire européenne (APE) le 19 mars 1958 ; il occupe cette fonction jusqu'en mars 1960. Malgré ses compétences limitées, l'Assemblée est chère au cœur de Schuman car elle est l'institution politique par excellence : à la fois organe démocratique représentant les peuples, instance de contrôle des exécutifs et élément fédérateur entre les Communautés européennes.

Le 10 mai 1960, afin de marquer le dixième anniversaire de la déclaration Schuman, l'APE rend hommage à son ancien président et adopte par acclamation une résolution dans laquelle elle déclare que Schuman « a bien mérité de l'Europe ».

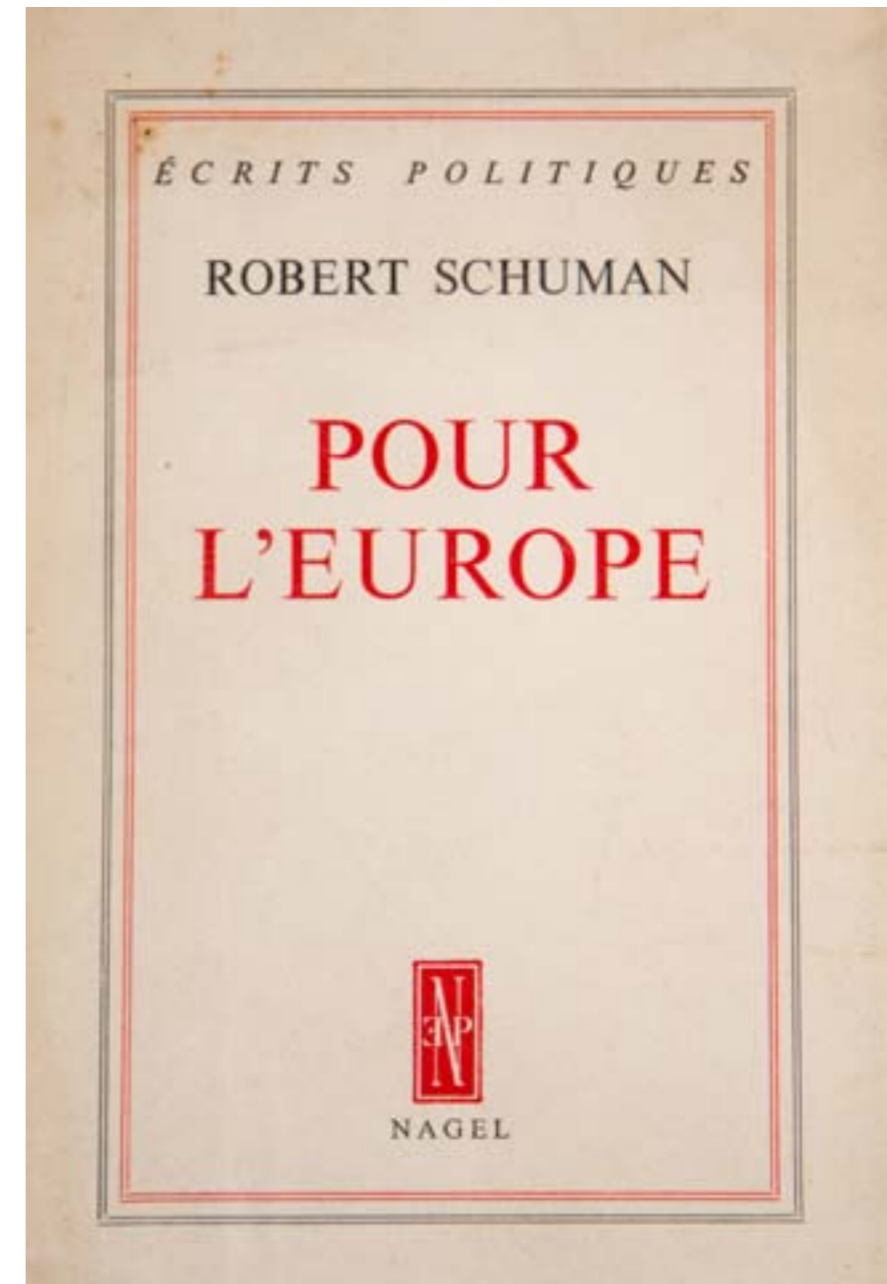






© European Union, 2020

*Le 10 mai 1960, l'Assemblée parlementaire européenne adopte une résolution dans laquelle elle déclare que Robert Schuman « a bien mérité de l'Europe »*



© Private Coll. All Rights Reserved

*Rédigé par Robert Schuman à la fin de sa vie et publié quelques jours après son décès, Pour l'Europe constitue une forme de testament européen*





© European Union, 2020

*Plaque commémorative apposée à l'entrée du bâtiment Schuman à Luxembourg*



## STRASBOURG, UNE VOCATION EUROPÉENNE

**L**a vocation européenne de Strasbourg est ancienne ; elle trouve ses racines dans la géographie et dans l'histoire. Située à la croisée des mondes germanique et latin, souvent placée au cœur des rivalités entre la France et l'Allemagne, la ville a son destin lié avec celui de l'Europe. Siège depuis 1919 de la Commission centrale pour la navigation du Rhin, Strasbourg s'impose après la Seconde Guerre mondiale comme le symbole de la réconciliation franco-allemande et de la paix. C'est la raison pour laquelle la ville devient en 1949 le siège du Conseil de l'Europe dont l'objectif est de consolider la démocratie pluraliste, l'État de droit et les droits de l'homme. La vocation européenne de la ville est affirmée depuis 1952 en tant que siège de l'Assemblée commune de la CECA, devenue Assemblée parlementaire européenne puis Parlement européen qui tient à Strasbourg, chaque année, ses douze sessions plénières.





© European Union, 2020

*Entre 1952 et 1957, l'Assemblée commune de la CECA tient ses séances plénières dans l'hémicycle de la Maison de l'Europe à Strasbourg*





© Private Coll. All Rights Reserved

*Affiche illustrant la vocation européenne de Strasbourg  
et de sa Foire commerciale annuelle*





© European Union, 2020

*La construction à la fin des années 1970 d'un nouvel Immeuble pour les parlementaires européens (IPE) vise à renforcer l'ancrage du Parlement européen à Strasbourg*





© Private Coll. All Rights Reserved

*Brochure publiée en 1957 par les autorités locales en faveur de l'installation à Strasbourg des services de l'Assemblée parlementaire européenne*





**EXPOSITION**  
**« 70<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA DÉCLARATION SCHUMAN. 9 MAI 1950 »**

RÉALISÉE CONJOINTEMENT PAR L'**U**NITÉ DES ARCHIVES,  
LA **D**IRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DES INSTRUMENTS DU SAVOIR  
ET LE **B**UREAU DE LIAISON À STRASBOURG

**EXPOSITION** RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN DES SERVICES  
DU **P**ARLEMENT EUROPÉEN, EN PARTICULIER :  
**S**ECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
**D**IRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES DE RECHERCHE PARLEMENTAIRE  
**D**IRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION  
**D**IRECTION GÉNÉRALE DES INFRASTRUCTURES ET DE LA LOGISTIQUE  
**D**IRECTION GÉNÉRALE DE LA TRADUCTION  
**D**IRECTION GÉNÉRALE DE L'INNOVATION ET DU SUPPORT TECHNOLOGIQUE



